

BULLETIN BEDOUIN

Novembre - Décembre
2010

49

EDITO

Les jours, les semaines, les mois défilent et nous voilà fin décembre.

Une période de fêtes, de bilans, de perspectives.

De bilans pour vérifier si nos objectifs sont atteints, de perspectives pour cadrer les projets dans la cohérence et le bon sens

En ce qui concerne les objectifs que le conseil municipal s'étaient fixés, tous n'ont pas été atteints malgré la volonté et le travail fourni par les uns et les autres. Mais ce n'est que partie remise.

- Dès janvier, la rénovation du bâtiment Civier devrait débuter pour y installer la fabrique de pains biologiques en cours d'année 2011.
- Le permis de construire des toilettes ayant été déposé, la construction démarrera dans les prochains mois. Avec comme innovation l'installation de murs d'eau afin d'utiliser les eaux pluviales pour le fonctionnement de ces toilettes.
- L'entreprise INEO interviendra sur l'éclairage public sous peu pour nous permettre d'avoir une meilleure maîtrise de notre consommation d'énergie.
- En ajoutant - l'autogestion des illuminations, - la participation à l'organisation de la foire Bio, - la forte diminution de l'utilisation des herbicides, - la plantation d'arbres, nos gestes au quotidien, comme la diminution et le tri des déchets, nous participons tous ensemble à construire un avenir qui répond aux besoins du présent sans compromettre la vie des générations futures.

Un certain nombre de choses restant à faire, souhaitons que 2011 soit porteuse de solutions simples et efficaces.

Pour compléter ces informations, le Conseil Municipal vous invite :

**le dimanche 9 janvier
à 11 h à la salle polyvalente.**

L'Eveil nous accueillera en musique et vous présentera à son tour tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Venez nombreux.

Bonne et heureuse fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2011.

Michel Rampon.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 SEPTEMBRE 2010

Début de séance : 20 heures

Excusé : Daniel NOTIN

↳ Intervention du Président de l'association « Les Fouineurs Bédouins » :

André SECOND nous informe de la visite du tunnel par M. EYMONET qui recense les tunnels de France.

Il confirme le parfait état de sa voute. Il conseille quelques pistes d'aménagement.

La commune, en collaboration avec le Conseiller Général, serait prête à étudier ce projet.

Après une présentation de l'histoire de la pierre des quatre communes (Brullioles, Saint Clément-les-Places, Saint Laurent de Chamousset et Longessaigne), il a été décidé conjointement avec celles-ci d'édifier une nouvelle pierre sur le point d'intersection de leurs limites communes. Cette pierre fournie par la commune

de Saint Laurent de Chamousset a été mise en place par Marcel PONCET.

↳ Remise du travail de la commission bâtiments :

Projet toilettes publiques :

La commission présente la nouvelle esquisse et le chiffrage des toilettes : résultat du travail réalisé avec l'architecte.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce par un vote à bulletin secret. Le projet est adopté par 7 oui, 2 non, 4 blancs et 1 abstention.

Bibliothèque Municipale :

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque a rencontré Monsieur Le Maire, ses adjoints et la commission bâtiments pour faire part de leur besoin d'espace supplémentaire. Elle souhaiterait intégrer la salle de réunion aujourd'hui vacante, quelques aménagements seront nécessaires. Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable et décide de faire établir un chiffrage de ces travaux.

↳ Délibération avenant à la convention avec le Centre de Gestion des Collectivités Territoriales :

Cet avenant consiste à prolonger jusqu'au 31 décembre 2010 la convention existante qui permet de gérer le dossier CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Le Conseil Municipal accepte cet avenant à l'unanimité.

↳ Délibération location du vidéo projecteur :

La commune dispose d'un vidéo projecteur qui peut-être loué par toutes les associations communales et habitants de la commune. Manquant d'élément, le prix de la location sera fixé au prochain conseil.

↳ Questions diverses :

* Relais d'Assistantes Maternelles « Le Gamin » : vu la progression de l'activité de cette association intercommunale, ils sont à la recherche d'une nouvelle salle sur le Nord Ouest du canton pour de nouveaux créneaux horaires de temps collectifs. En réponse à leur demande, nous leur avons proposé et fait visiter la nouvelle salle de motricité (rez-de-chaussée de la Maison des Associations). Aucune décision ne peut être prise actuellement sans l'accord de la CAF.

* Eclairage Public : suite à une visite et une réunion de travail avec l'entreprise INEO et le SYDER le plan d'installation des points lumineux a été validé et les travaux pourraient débuter dès cette fin d'année.

* Maison des Jeunes « Les Sans Soucis » : examen d'un courrier ayant pour objet la demande d'une salle propre à leurs activités. Après discussion, le Conseil Municipal propose la salle qui serait libérée par la bibliothèque.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 OCTOBRE 2010

Début de séance : 20 heures

Excusés : Daniel DIVINIA, Jocelyn SIMON, Daniel NOTIN.

↪ Intervention du Bureau d'étude BJ URBA pour la Présentation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) :

Le Maire rappelle que la commune a l'obligation d'élaborer un diagnostic d'accessibilité de la voirie et des Espaces publics.

Le comité de pilotage, composé de membres d'associations communales et d'élus, a travaillé avec le bureau d'études pour définir le périmètre de ce plan, puis d'élaborer un diagnostic et enfin de planifier les aménagements à réaliser.

Lors de son intervention le bureau d'étude rappelle que la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 est le texte de référence en terme d'accessibilité. Elle apporte pour la première fois une définition du handicap et prend en considération les personnes à mobilité réduite.

A partir de la réflexion sur le handicap et l'accessibilité, il est possible de développer une vision globale de la qualité de l'espace public de la ville. Cette vision doit permettre des améliorations pour tous (qualité de vie urbaine, meilleure sécurité en ville).

En effet, notre commune reflète bien les tourmentes géomorphologiques des Monts du Lyonnais et l'on remarque que seule la partie très centrale du bourg reste dans les pentes accessibles aux personnes handicapées, le reste des liaisons qui demeure abordable à une partie des personnes à mobilité réduite, devra tout de même être rendu accessible (largeur et abaissement de trottoir, continuité du déplacement, marquage au sol, bandes podo-tactiles, traversées piétonnes).

Des places de parking handicapées (H) devront être réalisées aux abords des ERP (Etablissement Recevant du Publics), services et espaces publics inaccessibles à cause de la déclivité de la commune.

Ces aménagements seront réalisés par ordre de priorité et liés avec des travaux de sécurité (limitation de vitesse sur la départementale) et programmés sur plusieurs années.

Le Conseil Municipal procède au vote et à l'unanimité des membres présents, il approuve ce Plan tel qu'il a été présenté et fera l'objet d'une mise à jour régulière.

↪ Délibération participation 2011 / Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais :

Le Conseil Municipal décide que la participation communale au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais d'un montant de 1 454,40 € pour l'année 2011, sera assurée par recouvrement direct sur les contribuables.

↪ Délibération pour le retrait des communes de St Julien sur Bibost et de St Martin-en Haut au SIVOS :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au retrait de ces deux Communes :

Saint Martin en Haut (Construction d'un collège) et Saint Julien sur Bibost (plus d'élèves scolarisés) à compter du 1^{er} janvier 2011.

↪ Délibération location du vidéo projecteur :

Lors du précédent Conseil, il avait été proposé de le louer aux habitants de la commune ainsi qu'aux associations communales.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte et fixe le tarif de la location à 15 €, plus une caution de 100 € à compter du 1^{er} novembre 2010.

Pour toutes locations s'adresser à l'Agence Postale auprès de Catherine BOURGET.

↳ Choix d'une enseigne pour la Maison des Associations :

Concernant le bâtiment « Maison des Associations », il reste à choisir et mettre en place l'enseigne.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les différentes propositions faites par la société LS42 domiciliée à Feurs. Après discussion et vote, le choix de l'enseigne est validé.

↳ Poursuite du projet d'aménagement de la bibliothèque à l'étage :

Monsieur le Maire rappelle l'avis favorable émis par le Conseil Municipal concernant l'installation de la bibliothèque dans la salle de réunion devenue aujourd'hui vacante.

Quelques aménagements étaient à chiffrer :

- Une barrière de sécurité sur le haut de l'escalier
- La fermeture du bas des escaliers
- Un placard mural

Pour un coût estimé à 1324 € H.T.

Du mobilier supplémentaire est également à prévoir (tablettes, bacs, structures...) pour un montant

de 2438,50 € TTC.

Après un vote : 8 POUR - 1 NON - 3 BLANC

Le Conseil Municipal accepte ces différents aménagements et achats.

Différents devis seront demandés.

↳ Travaux en cours :

*Bâtiment Civier : La date limite de réception des offres est fixée au 29 octobre à midi concernant la réhabilitation du bâtiment pour la fabrication de pain biologique.

*Archives : la mission d'archivage est terminée. Une journée de formation est prévue le 4 novembre 2010.

↳ Questions diverses :

* Longessaigne en lumière : Frédéric MURE informe le Conseil que la troisième édition est lancée et que la commission s'occupe des illuminations du village. Dans cette hypothèse, le contrat avec l'entreprise INEO ne serait pas renouvelé. Le Conseil émet une réserve quant à la sécurité pour la pose de ces guirlandes. La commission prend note des ces remarques.

* Nathalie GRIMAND fait le compte-rendu de la réunion avec l'OGEC du 30 septembre.

* Céline COURBIERE présente le devis établi par les Ets LEONET pour l'achat :

- d'un micro-ondes à 145 € pour la salle polyvalente
- d'une cafetière à 60,50 €
- d'une bouilloire à 30,50 € pour la Maison des Associations.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 NOVEMBRE 2010

Début de séance : 20 heures

Excusé : Jocelyn SIMON.

↳ Délibération subvention accueil périscolaire :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention pour l'année 2010, présentée par l'association OGEC pour participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire mis en place au sein de l'école.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de **2308,48 €** pour l'année 2009 à l'association OGEC pour participer au financement de l'accueil périscolaire, précisant que cette somme est inscrite au budget primitif 2010.

↳ Délibération fixation des tarifs pour 2011 :

Monsieur le Maire précise que ces tarifs sont révisables et calculés chaque année selon la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

1°) Tarif droit au branchement à l'égout :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 9 septembre 2003 instaurant sur la commune un droit au branchement à l'égout. Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif pour l'année 2011 et de le passer de 558€ à 565 €.

2°) Salle polyvalente :

Suite à la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente (hausse moyenne de +1.2%) à compter du 1^{er} Janvier 2011 comme suit :

	Associations adhérentes au Comité	Particuliers de la Commune	Personnes de l'extérieur	Jeunes de la Commune 18 – 20 Ans
Location de la salle pour les bals publics payants	314 €	Non louée	Non louée	Non louée
Location de la salle seule avec utilisation du frigo	53 €	138 €	217 €	67 €
location de la salle avec la cuisine (+ une recharge de gaz)	53 €	217 €	325 €	109 €

Le montant de la **caution** reste à **200 €**, celle-ci doit être versée à la réservation.

Le tarif pour garder la salle polyvalente le dimanche complet en plus du samedi (avec cependant obligation de la libérer à 17 heures) est augmenté à 109 €. Ce tarif s'ajoute aux tarifs ci-dessus énumérés.

3°) Tarifs location de la cantine :

Le Conseil décide également d'augmenter le tarif de location de la salle de la cantine de **75€ à 76 €** à compter du 1^{er} Janvier 2011.

↳ **Délibération dépôt permis de construire :**

Monsieur le Maire présente le permis de construire concernant la construction de sanitaires publics par la commune de Longessaigne situé à proximité de l'église communale, établi par l'atelier d'architecture Bédrossian.

Le Conseil Municipal accepte le projet de permis de construire et autorise Monsieur le Maire à le déposer sous le numéro PC 0691201000012 et à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire.

↳ **Délibération pour la reprise de compétence optionnelle au SYDER :**

Monsieur le Maire rappelle que SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité depuis 1950, en application du Code Général des Collectivités Territoriales. Il représente, à ce titre, les communes qui lui ont transféré cette compétence obligatoire.

Les statuts du SYDER, fixés par arrêté préfectoral n°6612 du 28 octobre 2009, disposent que celui-ci propose à ses communes membres, outre la compétence obligatoire susnommée, des compétences optionnelles en matière de :

- distribution publique de gaz
- éclairage public
- production et distribution de chaleur
- étude d'implantation de vidéosurveillance

Le SYDER demande à chaque commune de préciser les compétences optionnelles qu'elles veulent conservées. Après discussion, le Conseil Municipal décide de transférer la compétence « éclairage Public ».

↳ **Délibération décisions modificatives budget 2010 :**

Le Conseil Municipal, sur propositions de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires à certaines régularisations avant la fin de l'année 2010, ce qui ne modifie en rien l'équilibre des différents budgets concernés (budget principal, budget assainissement).

↳ **Délibération subvention exceptionnelle accueil périscolaire :**

Nathalie Grimand informe le Conseil Municipal que l'OGEC a émis le souhait d'acheter des jouets pour l'accueil péri scolaire. Après discussion, le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € sur l'année 2010 pour financer ces achats.

↳ **Délibération marché de travaux bâtiment Civier :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'ouverture des plis.

25 entreprises ont répondu pour 12 lots. Le maître d'œuvre a fait l'analyse des différentes offres. Le choix s'est porté sur les entreprises suivantes :

Lot n° 1 :	Terrassement/VRD	6 745 € H.T	Et TIXIER
Lot n° 2 :	Maçonnerie	68 823 € H.T	Et THIVILLIER
Lot n° 3 :	Charpente	36 977 € H.T	Et PASSELEGUE
Lot n° 4 :	Menuiseries extérieures	17 669 € H.T	Et JOURNET
Lot n° 5 :	Menuiseries intérieures	10 935 € H.T	Et JOURNET
Lot n° 6 :	Plâtrerie/Peinture	51 892 € H.T	Et CROS
Lot n° 7 :	Carrelage	9 345 € H.T	Et PERRET
Lot n° 8 :	Plomberie	9 077 € H.T	Et RAYNARD
Lot n° 9 :	Electricité	13 809 € H.T	Et CEBELEC
Lot n° 10 :	Chauffage	36 945 € H.T	Et RAYNARD
Lot n° 11 :	Enduits	14 222 € H.T	Et TIXIER
Lot n° 12 :	Four boulanger	40 000 € H.T	Et VOISIN

Le total s'élève à la somme de **314 936,56 € H.T.**

Dans l'attente d'une réponse définitive du FISAC, le Conseil Municipal souhaite reporter à une date ultérieure la délibération pour l'attribution des marchés.

↳ Questions diverses :

- Compte rendu de réunion du Syndicat des eaux présenté par Alain CHAUSSENDE
- Compte rendu des activités sportives organisées sur le canton par Daniel DIVINIA
- Plantation de 55 arbres par les enfants du club nature avec l'aide des agents communaux
- Illuminations . Le Conseil Municipal se charge des illuminations de fin d'année. Le contrat Avec l'entreprise INEO n'est donc par renouvelé.
- Achat d'une cafetière pour la salle polyvalente d'une capacité de 100 tasses pour un montant de 345 € H.T.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1 DECEMBRE 2010

Début de séance : 20 heures

Excusés : Jocelyn SIMON, Georges DESORT, Marc VITTORI

Après une nouvelle présentation des différents scénarios de financement (avec ou sans FISAC), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des marchés et autorise Monsieur le maire à signer les actes d'engagements et tous les autres documents nécessaires à cette opération.

INFOS MAIRIE

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES



**LE SAMEDI 15 JANVIER 2011
DE 8 H 30 à 11 H
AU LOCAL VOIRIE**





Par des enfants du Club Nature, pour des enfants

En 2009 la mairie a démarré le projet du Verger des Enfants et a créé un verger au bourg pour fêter les nouveaux-nés de l'année.

Cette année cela continue avec la plantation d'arbres fruitiers dans une haie champêtre à la Grand Maison, le 20 novembre 2010.

En avril est prévu une fête avec remise de certificats à chaque bambin.





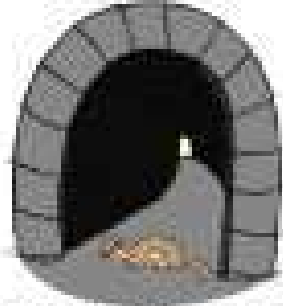
UNE IDEE POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE

CE LIVRE EST DISPONIBLE EN MAIRIE AU PRIX DE 30 €



ASSOCIATIONS

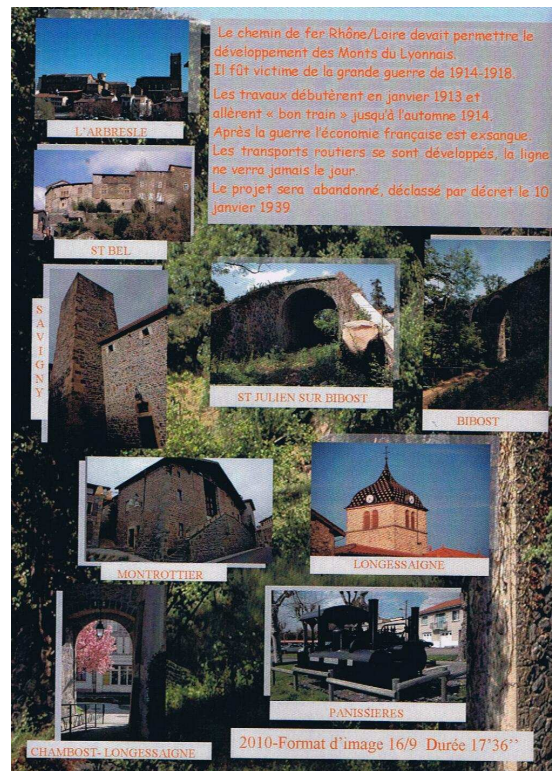
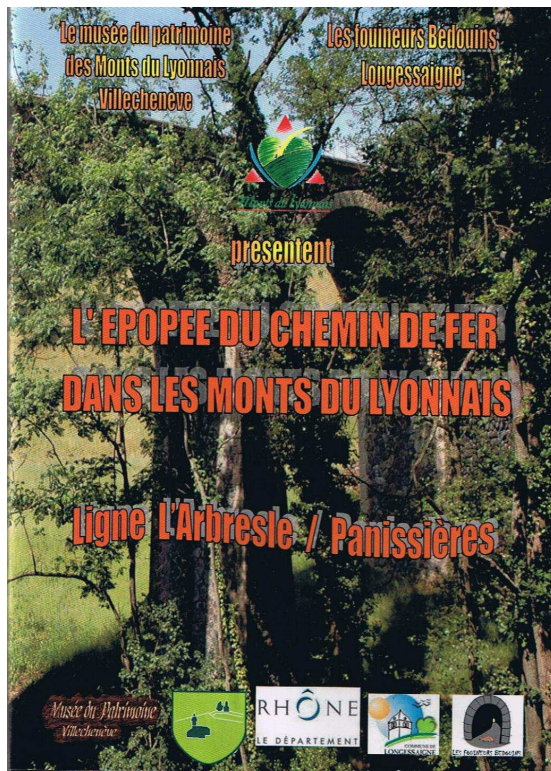
RAPPEL



LES FOUILLEURS BÉDOUINS

DVD

L'EPOPEE DU CHEMIN DE FER DANS LES MONTS DU LYONNAIS



Est en vente au prix de 5 €:

En Mairie

A l'Agence Postale Communale de LONGESSAIGNE

Aux membres de l'Association

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque est un lieu convivial et ouvert à tous. En effet, il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour venir passer un moment, lire et feuilleter les ouvrages et magazines.

Si vous voulez emporter des livres ou revues, il vous suffit de vous inscrire à tout moment de l'année. L'adhésion annuelle ne coûte que 2 € pour les adultes et 1 € pour les enfants.

Dorénavant, la durée du prêt de livres est passée de 15 jours à un mois.

Profitez-en !!!!!

Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :

Le mardi de 10:30 à 11:30

Le jeudi de 16:30 à 17:30.

Le samedi de 10:30 à 11:30.



Alors n'hésitez pas à venir découvrir toutes nos nouveautés pour enfants et adultes !



INFOS DIVERSES



La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux Une année re « marquée » !

Goûtez votre terroir avec la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux

La **Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux** est une association créée en 2007 ayant pour objectif la promotion et l'identification des produits et des savoir-faire des Monts et Coteaux du Lyonnais. Elle intervient sur un périmètre entre Rhône et Loire : 78 communes, soit 7 communautés de communes des Monts et Coteaux du Lyonnais. L'association s'appuie sur 4 principes :

- ↳ **Authenticité des savoir-faire** : production et/ou transformation sur le territoire
- ↳ **Logique artisanale** : processus de production devant faire appel à la main de l'homme
- ↳ **Respect d'un code de pratiques professionnelles** : conformité au cahier des charges
- ↳ **Dynamique collective** : actions de promotion, découverte du territoire, ouverture des sites de production.

Une association ouverte aux professionnels du territoire...

↳ **95 professionnels** (décembre 2010) engagés dans différentes filières de professionnels soumis à cahiers des charges : les fruits rouges, les vins AOC des Coteaux du Lyonnais, le lait, la boucherie-charcuterie, les restaurants et auberges de campagne et récemment la filière jus de fruits.

Depuis sa création, **plus de 300 professionnels** ont été rencontrés.

Nouveautés pour 2011 :

- ↳ **Une filière chambres et tables d'hôtes** se crée ! Ces hébergeurs mais aussi restaurateurs sont invités à une réunion d'information afin de discuter de l'opportunité de communiquer avec la Marque. En préparant des petits-déjeuners et/ou repas, les chambres et tables d'hôtes sont des **acteurs de promotion des produits du terroir des Monts et Coteaux du Lyonnais**.
- ↳ Une réflexion est en cours sur le suivi et le respect des cahiers des charges.

L'association reste aussi ouverte à tous ceux aussi qui ont des **projets de cahiers de charges sur des produits et services** pour utiliser la communication de la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux. **Chaque commerçant, producteur et prestataire touristique doit pouvoir y trouver sa place et son propre intérêt.**

...Qui communique en direction des consommateurs

En 2010, la Marque a été présente sur différents salons, fêtes locales ou départementales notamment :

- Opération Croix Rousse à Lyon du 6 au 9 avril,
- Salon du développement durable à Sainte Consorce le 10 avril,
- A Nous la Loire à St Etienne le 12 juin,
- La fête du tourisme dédiée au vin à Taluyers le 13 juin,
- La journée du développement durable à Chaponost le 20 juin,
- Les marchés nocturnes dans les Monts du Lyonnais tous les vendredis de juillet,
- Les Rendez Vous de l'agriculture du Rhône à Marcy l'Etoile le dernier week-end d'août,
- La Fête du lait à Chazelles sur Lyon les 11 et 12 septembre,
- La Semaine du Goût sur les Monts et Coteaux du Lyonnais du 11 au 17 octobre (dégustations de produits locaux dans les 192 commerces et 6 offices de tourisme participants, animations et ateliers du goût dans 7 écoles / 500 élèves et dans les restaurants adhérents : 14 restaurateurs ont proposé un menu spécial « semaine du goût »),
- La Course La Val Lyonnaise à Vaugneray le 24 octobre,
- Marché Gourmand à Lyon 9^{ème} (Vaise) le 20 novembre.

L'occasion de faire **goûter des produits du territoire** : fruits rouges, jus de fruits, saucissons, rigottes des Monts du Lyonnais, vins AOC des Coteaux du Lyonnais et d'échanger avec vous. Les 7 Offices de Tourisme assurent également la promotion de cette démarche.



1/2 Décembre 2010 – Régis Gautier Directeur et Animateur / Emilie Tabardel Chargée de communication

La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux – Mairie – 69850 St Martin en Haut – Tél. 04 78 48 57 66 – contact@le-lyonnais.org – www.le-lyonnais.org



... Avec de nouveaux outils

Après les affiches, les calicots, les autocollants, les étiquettes produits et la liste des adhérents « Marque », voici les nouveautés :

↳ 2 500 calicots et 500 affiches dédiées à la filière jus de fruits

↳ 50 plaques signalétiques « Marque Le Lyonnais » fixées à l'extérieur des restaurateurs adhérents et volontaires pour mieux repérer les bonnes tables des produits du terroir mais aussi des caveaux de dégustation des vignerons des Coteaux du Lyonnais

↳ 11 500 sets de table « marqués » Le Lyonnais, distribués à l'occasion d'une opération de 15 jours avec les restaurateurs adhérents volontaires et répartis également sur certains événements du territoire : le festival Brassens Les Fils de Georges à Soucieu en Jarrest, la fête de la fraise à Courzieu, les marchés nocturnes d'Oser, la fête de la batteuse à Meys, le Bol d'Air andéolais, les repas aux foins à Millery, la fête du lait à Chazelles sur Lyon, la fête de la Vallée du Garon, la course de la Val'Lyonnaise à Vaugneray ou encore à l'occasion de la semaine du goût.



↳ 150 tabliers de couleur rouge-bordeaux brodés Marque sont arrivés pour nos adhérents : en cuisine ou au service chez les restaurateurs, sur les marchés, foires ou salons, chez les viticulteurs des Coteaux du Lyonnais...

↳ Rendez-vous chez votre charcutier-boucher / traiteur adhérent pour découvrir les 500 pics prix looké « Marque Le Lyonnais »

↳ La Marque sur le Web !

Le site du Lyonnais touristique www.le-lyonnais.org accueille la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux.

Les thématiques « rouge de gourmandise » et « gastronomie » présentent la **démarche de la Marque et leurs adhérents**. D'un seul clic, l'internaute du Lyonnais ou d'ailleurs a accès à l'explication de l'association, aux actualités et bien entendu à la liste des bonnes adresses de la Marque.

Des vidéos ont également été tournées cet été pour vous présenter les savoir-faire des professionnels adhérents de la Marque. Vous découvrirez ces 6 mini-films sur le site Internet d'ici décembre 2010.



A tout de suite sur www.le-lyonnais.org



Adhérent



2/2 Décembre 2010 – Régis Gautier Directeur et Animateur / Emilie Tabardel Chargée de communication

La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux – Mairie – 69850 St Martin en Haut – Tél. 04 78 48 57 66 – contact@le-lyonnais.org – www.le-lyonnais.org

Gros plan sur le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais...



Parmi les syndicats intercommunaux qui interviennent sur notre territoire, il en est un de première importance dont nous utilisons les services tous chaque jour et que nous identifions pourtant très mal : Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY). Généralement confondu avec la Société de Distribution d'Eau Intercommunale (SDEI), ces deux entités sont étroitement liées, mais fondamentalement différentes.

Le SIEMLY est une collectivité publique à laquelle adhèrent 74 communes des départements du Rhône et de la Loire. Il assure la production et la distribution de l'eau potable aux 69 540 usagers qui résident sur son territoire. Il réalise les investissements nécessaires pour le développement, le renforcement ou le renouvellement du réseau et des ouvrages.

La SDEI est une société privée. Elle a été choisie par notre syndicat comme société exploitante de nos installations. Elle a la charge du bon fonctionnement des ouvrages, de la continuité du service de l'eau potable, de la qualité permanente de l'eau distribuée et de la gestion des comptes clients.

La délégation de service public, d'une durée de 12 ans, a été renouvelée le 1 avril 2010.

La page d'histoire

Dès 1947, des élus du canton de St Symphorien sur Coise se mobilisent pour engager une longue prospection sur la ressource en eau. Ces recherches s'orienteront d'abord dans les alluvions du fleuve Loire. Hélas, la ressource apparaît bien aléatoire. C'est finalement la nappe d'accompagnement du Rhône qui offrira une ressource bien supérieure aux besoins des usagers de notre territoire.

Créé le 8 avril 1948 entre 24 communes, le SIEMLY s'étoffera à 45 communes en 1953 et en compte aujourd'hui 74 (Loire 27, Rhône 47).

Il faudra alors rassembler la volonté farouche des élus et l'ingéniosité du bureau d'études pour acheminer l'eau depuis Grigny (Altitude 150 m.), franchir le verrou de Ste Catherine (735 m.) et enfin acheminer l'eau jusqu'à POUILLY les FEURS et NERONDE.

Aujourd'hui, le SIEMLY est l'un des plus importants syndicats de production et de distribution d'eau potable au niveau des départements du Rhône et de la Loire.

La page technique

La ressource exploitée pour alimenter notre réseau se situe en retrait des berges du Rhône à Grigny. L'eau **n'est pas puisée directement dans le fleuve, mais dans sa nappe d'accompagnement**. Huit puits creusés entre 12 et 15 mètres de profondeur assurent la production quotidienne moyenne de 15 000 m³/jour avec une pointe historique le 18 août 2003 avec près de 32 000 m³ puisés.

A Grigny, deux unités de pompage, chacune équipée de trois pompes d'un débit de 300 à 1200 m³/h, constituent le premier étage des chaînes élévatoires.

L'eau est ensuite acheminée par deux canalisations, depuis Grigny jusqu'aux réservoirs de Sainte Catherine: la plus ancienne en diamètre 500 mm a nécessité 3 paliers intermédiaires (réservoir de reprise et pompage) ; la plus récente en diamètre 800 mm a pu franchir le dénivelé avec 2 stations intermédiaires. A partir de Sainte Catherine (70% du volume produit à Grigny transite par ce point), l'eau est distribuée gravitairement. Des stations de pompage assurent la desserte des secteurs les plus élevés.

Pour couvrir le territoire du syndicat (de Condrieu à Pouilly-lès-Feurs), le réseau comporte :

- 2 400 km de canalisations
- 21 stations de pompage
- 56 réservoirs (36 000 m³ d'eau stockée)
- 525 réducteurs de pression.
- 2 364 poteaux d'incendie.



Station de Pompage
(St didier/Riverie)

Pour pallier aux défaillances toujours possibles des installations ou pour faire face à une situation de pollution de la ressource, des interconnexions de réseaux entre collectivités ont été mises en place.

Le syndicat en quelques chiffres

Voici quelques indicateurs chiffrés tirés du rapport annuel de l'année 2009.

Le syndicat compte 30 155 abonnés et dessert ponctuellement ou en totalité 17 collectivités voisines (vente en gros).

La production prélevée sur la nappe souterraine a été de 5 288 662 m³ qui ont été utilisés pour :

- La consommation 2 663 154 m³
- Les ventes en gros 582 616 m³
- Le surplus 2 042 892 m³ a été utilisé pour les besoins de service (lavage annuel des réservoirs et installations, purge du réseau), la défense incendie des communes, ou perdu dans la nature à la suite de casses ou de fuites non détectables.

L'indice linéaire de perte est un indicateur permettant d'évaluer la qualité du réseau au niveau national. Pour le SIEMLY il est de 2 m³/km/jour, indice considéré satisfaisant pour un Syndicat situé en zone rurale.

Le renouvellement, le développement, la sécurisation du réseau constituent une charge annuelle entre 5 et 6 millions d'euros pour notre collectivité. A ces dépenses, il faut ajouter le coût de l'entretien courant supporté par l'exploitant et la charge qui lui incombe du remplacement des "petits équipements".



Canalisation Ø 800 mm

Le 2^{ème} poste de dépenses du SIEMLY résulte du remboursement des emprunts. Nous remboursons chaque année 1,5 million euros aux établissements financiers. Cette ligne a sensiblement diminué ces dernières années.

Sur la base d'une consommation de 120 m³/an, le coût du m³ TTC, hors assainissement, qui était de 2,69 € en 1995 et de 2.40 € en 2001, s'établit à 2,25 € au 1^{er} avril 2010.

Les éléments sanitaires et qualitatifs

L'eau distribuée par le syndicat est naturellement potable et ne subit aucun traitement.

Pour assurer le maintien de sa potabilité, dans son parcours jusqu'au robinet de l'usager, une injection de chlore gazeux est réalisée dès puisage puis renouvelée ponctuellement sur le réseau de distribution.

L'eau distribuée est régulièrement contrôlée par l'exploitant en interne et par les DDASS du Rhône et de la Loire.

Manoeuvrer le robinet et voir couler l'eau n'étonne plus personne. C'est devenu un geste banal au point qu'on n'y prête même plus attention. Mais quelle mauvaise humeur et quel embarras lorsqu'on en est très exceptionnellement privé à l'occasion d'intervention sur le réseau. Rappelons nous qu'un tel équipement fonctionne 24 h/24h et chaque jour de l'année.

Le SIEMLY offre à la population de notre région un équipement complet et un outil très efficace. Sans lui, nos Monts du Lyonnais et les territoires voisins n'auraient jamais pu accueillir la population et les entreprises qui sont solidement implantées aujourd'hui.

Nous devons cette réalisation exceptionnelle à la qualité des hommes qui ont créé ce syndicat, à leur ambition, à leur ténacité, à leur clairvoyance, à leur esprit fondamentalement mutualiste.

Aujourd'hui le Syndicat a le devoir de continuer ce travail pour que les générations futures bénéficient elles aussi, d'installation de qualité



RAPPEL

Le Tri Sélectif est un geste qui demande beaucoup de rigueur : le contenu des sacs jaunes doit respecter des règles strictes. Pour permettre le recyclage, le comportement citoyen de chaque habitant est essentiel.

Aussi il vous est demandé, de faire attention à ce que vous mettez dans ces sacs jaunes. Des notices d'aide au tri ont été remises avec le calendrier de collecte lors de la distribution des sacs. N'hésitez pas à les consulter.

Une consigne très importante : le CARTON doit IMPERATIVEMENT être déposé en DECHETERIE et non pas avec les sacs jaunes ; seules les cartonnettes non souillées (emballages alimentaires) sont autorisées.

Le polystyrène, les sacs plastiques (emballages ou films) ne sont pas recyclables. Merci de les mettre dans les sacs noirs.

Le dispositif « Points Ressources Santé-Sexualité » du Planning Familial du Rhône

Depuis plusieurs années déjà, sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais (CCHL) et des Vallons du Lyonnais (CCVL), le Planning familial a mis en place une action spécifique auprès des jeunes de 12 à 26 ans : le dispositif « Point Ressources Santé Sexualité ».

Il a pour objectif de permettre aux jeunes de réduire les risques encourus dans le cadre de leur vie affective et sexuelle. Pour cela, il existe des permanences d'accueil individuel ou en groupe restreint : les « Points Ressources Santé Sexualité ».

Compte-tenu du succès remporté par le dispositif sur les territoires voisins, la Communauté de Communes Chamousset-en-Lyonnais ne s'est pas fait prier pour demander, à son tour, au Planning, l'extension de ce dispositif à l'ensemble de son territoire. Et c'est ainsi, que, depuis janvier 2010, St Laurent-de-Chamousset accueille 2 fois par mois des Conseillères Conjugales et Familiales pour assurer des permanences :

- Le 2^{ème} mardi du mois de 19H30 à 21H30 à la MFR (Maison Familiale et Rurale). Attention ! la date peut varier en fonction des vacances scolaires. Se renseigner.
- Le 4^{ème} mercredi du mois de 14H à 16H à la Maison des Services.

Ces permanences, confidentielles, gratuites et sans rendez-vous, se font en lien avec les interventions sur l'éducation à la sexualité que les conseillères animent dans les établissements scolaires et notamment à la M.F.R., depuis 2009.

Lors de ces permanences, les jeunes peuvent poser des questions relatives à la vie affective et sexuelle (contraception, prises de risques, grossesse, avortement, etc.) ou échanger autour de difficultés rencontrées (relations parents-enfants, relations amoureuses, violences dans les relations, sexisme, homophobie, mal-être en général, etc.)

Renseignements au Planning Familial 69 : 04-78-89-50-61 ou b.molin-mfpf69@orange.fr

E.T.A.I.S. : Espace et Temps pour l'Accueil l'Initiative et la Solidarité :

lieu d'accueil,
lieu ressource
lieu de création
lieu de remobilisation.

L'association a pour but de promouvoir et de développer des initiatives solidaires. Elle vise à maintenir et à renforcer le lien social des habitants des Monts du Lyonnais, en proposant des temps conviviaux de partage d'expériences, de savoir faire, d'apprentissage, avec un souci de proposer une mixité sociale. L'isolement est un réel handicap, l'E.T.A.I.S. se propose de trouver un soutien, des solutions pour des personnes souffrant de cette situation.

Tout au long de la semaine, à l'E.T.A.I.S. fonctionne différents ateliers supports à l'échange de savoirs et au renforcement du lien social : atelier d'écriture, peinture loisirs créatifs, jardin, « comment mieux se nourrir avec un petit budget ? » (atelier cuisine et accompagnement aux courses), tricot, peinture sur soie, rotin, Parenthèse (groupe de parole), atelier bois, boutique solidaire de Fil à Fil, sorties culturelles, repas partagé, créa'récup. Ces activités sont ouvertes à tout habitant des Monts du Lyonnais. Demandez à votre mairie, elle a notre programme.

Cette année deux nouvelles activités sont proposées : peinture loisirs créatifs sur divers supports le lundi après midi tous les quinze jours et l'action Jardiner Autrement mis en place avec le CEDD sur le canton de St Laurent de Chamousset pour 12 séances thématiques et pratiques pour découvrir et échanger sur des pratiques de jardinage respectueuses de la nature.

En plus de ces activités, à l'E.T.A.I.S. depuis juillet 2010, Alain GRENET travaille sur une étude de faisabilité d'une activité de réinsertion professionnelle autour d'une Ressourcerie – Recyclerie ; Christian SEGURA – employé par le Réseau Entraide Solidarité gère les scooters et les véhicules mis à disposition pour faciliter la mobilité vers l'emploi.


Pour tout renseignement, contactez nous :



E.T.A.I.S.
7 rue du moulin blanc
69 610 Ste Foy L'argentière
04 74 72 20 93
etais.ass@sfr.fr
ou recyclerie.etais@sfr.fr (étude de faisabilité)

ETAT CIVIL

NAISSANCE:



Née le 3 NOVEMBRE 2010
Justine DONNEY
Fille de Sonia BUFFAUT et Eric DONNEY
Lotissement les Primevères
LONGESSAIGNE

MARIAGE :



Le 2 OCTOBRE 2010
Edith VIRICEL et Guy GIRARDON
Les côtes
LONGESSAIGNE



Calendrier 2010 - 2011

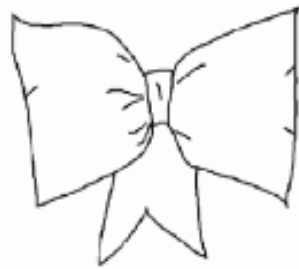
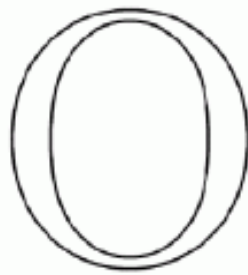
19 décembre 2010	Foire bio	
9 janvier	Vœux du maire	Mairie
15 janvier	Concours Belote	FNACA
22 janvier	Soirée Dansante	EVEIL
28 janvier	AG	Familles Réunies
3 février	Mini-concours	Village Fleuri (avec Chambost)
6 février	Sortie de ski	Familles Réunies
19-20 février	Concert	EVEIL
26 février	Repas	Chasse
6 mars	Concours Belote	Ecole (<u>à confirmer</u>)
13 mars	Carnaval	Familles Réunies
19 mars	Soirée des Classes	Classe en 1
20 mars	Commémoration	FNACA
25 mars	Réunion	Inter-sociétés
30 mars	Concours Belote	Village Fleuri
9 avril	Pose de la pierre des 4 communes	Fouineurs Bédouins
10 avril	Repas des Anciens	Mairie – familles Réunies
17 avril	Randonnée	Galopins
29 avril	Choucroute	FNACA

*L'équipe du Bulletin Bédouin vous souhaite de
Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2011.*

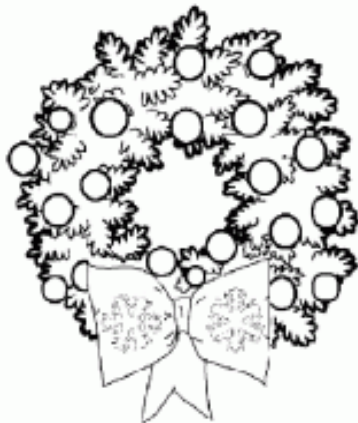


Le coin des enfants

N

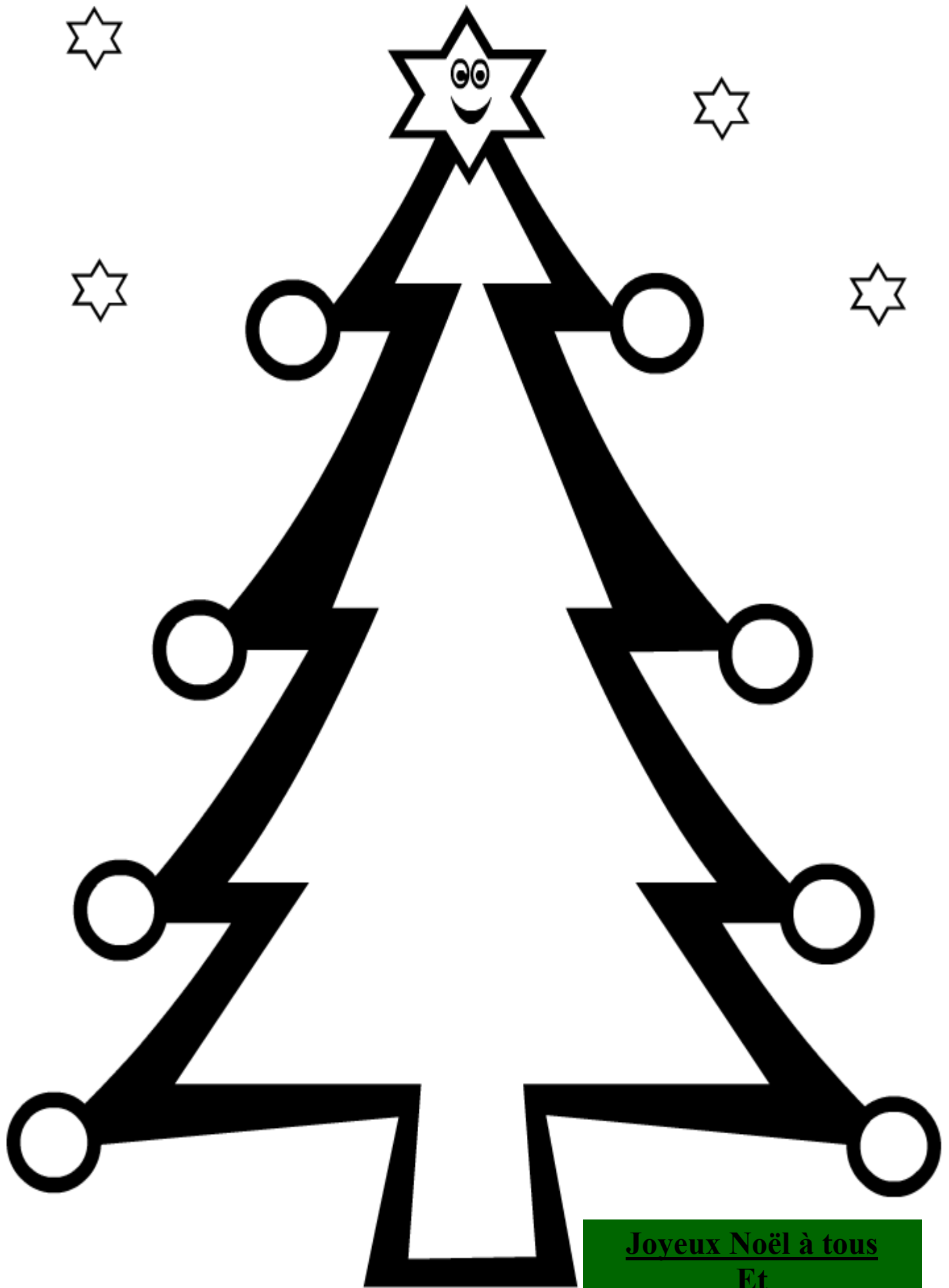


E



L





Joyeux Noël à tous
Et
Bon coloriage